

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSAD,

Dans notre dernière déclaration préalable, nous vous avons encore une fois alerté sur le mal être de la profession.

En un peu plus d'une semaine, nous sommes passé-es du mal être aux malaises.

De ceux qui nécessitent un départ à l'hôpital, avec des difficultés pour que la prise en charge soit effectuée par le SAMU, en tension, avec des collègues et des élèves, témoins de ces malaises, bouleversé-es. Et tout cela alors que les dépôts au registre santé et sécurité se multipliaient pour dénoncer les conditions d'exercice avec des températures dans les classes jamais atteintes jusque-là... De nombreux signaux d'alerte de dommages liés aux fortes chaleurs qui ont eu pour réponse des renvois aux directives ministérielles/départementales, comme si les collègues n'avaient pas déjà pris toutes les précautions possibles...

Dans ces conditions, comment entendre que les arrêts consécutifs à ces malaises ne soient pas considérés comme des accidents de travail ?

Peut-être parce que notre travail concerne les apprentissages et que dans de telles conditions de suffocation, on nous assigne une autre mission : la garderie ?

La raison, l'audace et le courage auraient été de fermer, en concertation avec les municipalités, les écoles, afin de protéger les personnels en ne les exposant pas à ces températures insupportables, et en ouvrant de vrais lieux d'accueil pour les enfants qui ne pourraient pas rester chez eux.

D'un côté, le ministère assène ses slogans : « *On est prêt* », « *Confiance aux acteurs locaux* ». De l'autre, dans le monde réel, vous renvoyez la patate chaude, ou plutôt brûlante, aux communes, aux IEN et aux équipes pédagogiques. Alors que c'est l'Éducation Nationale qui a pour mission de garantir la santé de ses agent-es. Si la situation impose une adaptation locale à la gestion de la crise, elle exige en parallèle un cadrage national strict. Actuellement, cette absence de cadrage entraîne des disparités de traitement aberrantes.

Ces situations critiques vont hélas se multiplier et s'intensifier, il est urgent de solutionner ces questions et de réellement les anticiper pour que nous n'en soyons pas au même point dans un an, ni même à la rentrée, pour laquelle un nouvel épisode caniculaire n'est pas exclu, pour que les personnels de l'Éducation nationale puissent réellement exercer leurs missions sans mettre leur santé ni celles des élèves en danger. Il est inacceptable qu'ils paient de leur santé l'incurie du ministre et du gouvernement.

Un bâti qui n'est plus adapté, des effectifs, notamment en maternelle, qui font halluciner les personnels en classe et les mettent en difficultés pour enseigner correctement, des outils informatiques (ONDE, LSU, ARIA+ +) qui dysfonctionnent, toujours aux pires moments, des droits de plus en plus reniés, en partie par manque de remplaçant.es,.....

Le dos des enseignant.es n'est pas assez large pour supporter ces conditions.

Aujourd'hui nous allons revenir sur la situation d'écoles pour lesquelles vous avez proposé une fermeture avec des moyennes à 29 en maternelle, 26 en élémentaire, sans ciller, comme si cela relavait de l'évidence. Et au-delà des chiffres, des difficultés liées à la scolarisation des élèves en situation de handicap et des élèves à besoin particuliers.

Nous revenons aussi sur le nombre de postes vacants de psychologues de l'Éducation nationale dans notre département à la rentrée (6), avec une réponse de Madame la Rectrice qui nous fait craindre le pire pour la prochaine rentrée. Des recrutements, à hauteur des postes vacants et des compléments de temps partiels sont absolument nécessaires. Non, les psychologues de l'E.N. ne sont pas une variable d'ajustement du budget du rectorat dans notre académie ! Et rappelez-vous que la santé mentale est une priorité nationale.

La FSU , avec d'autres organisations syndicales, appelle à une première mobilisation le 29 septembre, pour un budget digne de la mission de service public de l'Éducation, permettant enfin une réelle augmentation des salaires et une nette amélioration des conditions de travail !